

NUMÉRO 55 • HIVER 2019

LE RÉSEAU

LE BULLETIN DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION ET DES FÉDÉRATIONS MEMBRES

PRIORITÉS



TÉLÉCHARGEZ LE BULLETIN SUR
rqoh.com/bulletin55

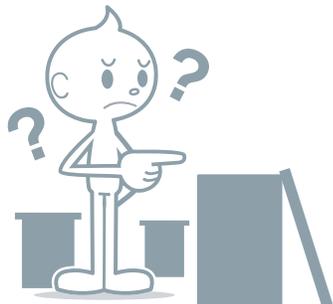
Pour une relance
d'AccèsLogis dès
ce printemps



RÉSEAU
QUÉBÉCOIS
DES OSBL
D'HABITATION

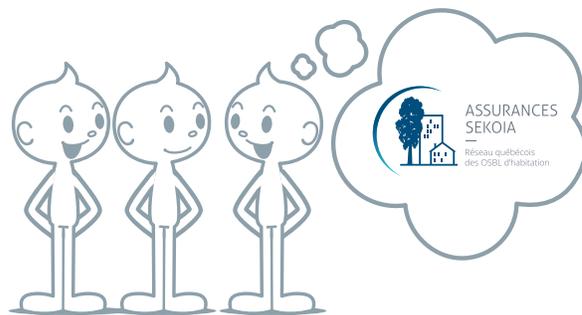
METTEZ VOTRE OSBL À L'OMBRE DES IMPRÉVUS!

Sans Sékoia

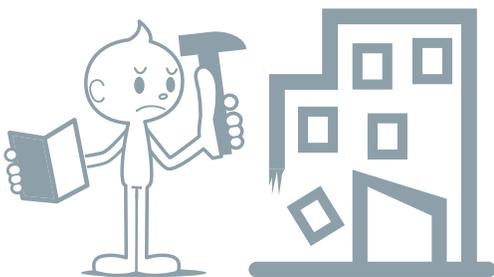


Un produit d'assurance standard, sans égard aux particularités et besoins des OSBL d'habitation

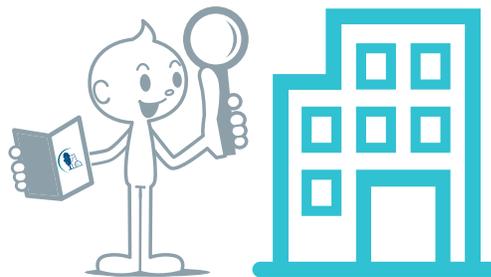
Avec Sékoia



Un Comité d'assurance représentatif des OSBL d'habitation



Aucun conseil personnalisé pour la saine gestion des biens



Un service d'évaluation des coûts de reconstruction, sans frais



La gestion des assurances est compliquée



Une équipe de courtiers disponible et à votre écoute

Appelez-nous!

Nous sommes les experts de l'assurance du logement communautaire

1-877-277-OSBL



Mot du directeur général, Stéphane Corriveau

1000 % plus riches

Avec son intervention massive, surtout en matière d'accès à la propriété, l'État canadien est le principal acteur financier du monde de l'habitation. Les politiques fiscales, l'influence sur les taux d'intérêt, l'assurance prêt hypothécaire, le programme d'obligations hypothécaires ou les (relativement) modestes programmes de soutien au logement communautaire totalisent 1 000 milliards \$ et s'avèrent indispensables au « bon fonctionnement » du marché immobilier.

Creusement des inégalités

Mais le « bon fonctionnement » du marché crée chaque jour plus d'iniquité dans notre société. En effet, l'immobilier est à la fois le principal facteur d'enrichissement et d'appauvrissement. Alors que les propriétaires ont vu la valeur de leurs actifs augmenter de 1000 % depuis trente ans (une maison valant 50 000 \$ en 1990 vaut 500 000 \$ aujourd'hui), les locataires ont vu leur loyer (leur principal poste de dépenses) grimper deux fois plus vite que l'inflation tandis que les revenus stagnent.

Cette différenciation entre riches et pauvres entraîne à son tour toutes sortes de douleurs, de maladies, de malheurs, toujours aux dépens des gagne-petit, des personnes malprises ou malchanceuses. Un malheur ne venant jamais seul, comme dit l'adage.

Cela explique pourquoi le RQOH et ses partenaires partout au Canada ont tant travaillé pour convaincre Ottawa de s'attaquer de manière décisive au fléau social et humain que le marché immobilier est en train de devenir. Le gouvernement a répondu avec sa Stratégie sur le logement. Bien que nous ayons salué la prise de conscience dont elle témoignait, nous maintenons depuis le début que cette Stratégie se voit attribuer trop peu de moyens pour provoquer un retournement de situation. Elle pourrait tout au plus occasionner un ralentissement du processus de creusement des inégalités.

Mais est-il trop tôt pour perdre espoir quant à la volonté d'Ottawa de peser de manière significative sur le déroulement des événements ?

Objectif 2030

L'optimisme est encore permis. En effet, fin 2018, la SCHL dévoilait sans tambour ni trompette un nouvel objectif organisationnel : d'ici 2030, toutes les personnes vivant au Canada doivent habiter un logement adéquat sans avoir à y consacrer plus de 30 % de leurs revenus.

La société de la Couronne s'empresse cependant de souligner qu'il s'agit d'un *objectif interne* et non pas d'une politique gouvernementale. La distinction est importante, car elle fait comprendre que, pour les experts de la SCHL, l'atteinte de cette cible est possible et ne dépend que des moyens qu'on y consacre. La question est de savoir si, comme société, nous désirons régler ce problème ou pas.

Objectif juin 2019

De leur côté, les objectifs officiels de la Stratégie gouvernementale se limitent à la réduction de moitié de l'itinérance chronique et la diminution d'un quart du nombre de ménages locataires payant trop cher ou vivant dans un logement insalubre ou inadéquat. Si ces objectifs étaient atteints, ce serait certes une avancée notable, mais est-ce vraiment satisfaisant? Comment pouvons-nous sérieusement nous donner comme objectif de laisser la moitié des personnes itinérantes dans la rue et les trois quarts de celles qui sont mal logées dans leur misère?

Le premier chapitre de la Stratégie canadienne dévoilé en novembre 2017 annonçait une loi sur le droit au logement. La session parlementaire se terminera en juin 2019 et nous attendons toujours le dépôt du projet de loi. Il reste moins de six mois pour procéder et chaque jour qui passe rend son adoption plus improbable et diminue la possibilité d'un réel débat sur la qualité du texte qui sera soumis.

Objectif octobre 2019

Le gouvernement fédéral a encore une marge de manœuvre, mais il lui reste peu de temps pour bâtir son legs avant l'échéance électorale.

rqoh.com

1431 Fullum, bureau 102, Montréal, QC H2K 0B5
 facebook.com/ReseauQuebecoisOsblHabitation

514-846-0163

Sans frais 1-866-846-0163

twitter.com/RQOH_

50 000
logements

1200
organismes

8
fédérations

1
voix

Ensemble, nous formons un réseau solidaire dont la vocation première est d'offrir à des personnes socialement, physiquement ou économiquement défavorisées des conditions stables et décentes de logement.

Fédération des OSBL d'habitation des trois L (Laval, Laurentides, Lanaudière)

Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles

Fédération régionale des OSBL d'habitation de Mauricie, Centre-du-Québec

Fédération régionale des OSBL d'habitation du Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord

Fédération des OSBL d'habitation de Montréal

Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie

Fédération régionale des OSBL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches

Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais

floh.rqoh.com 450 662-6950 / 1-888-662-0399

fohgbi.rqoh.com 418 867-5178

frohmqc.rqoh.com 819 697-3004

froh.rqoh.com 418 678-1418

fohm.rqoh.com 514 527-6668

frohme.rqoh.com 450 201-0786

frohqc.rqoh.com 418 614-2495 / 1-877-499-9656

rohsc.rqoh.com 819 205-3485

Le Réseau est envoyé à 7 100 exemplaires aux administrateurs et directions des OSBL d'habitation du Québec, en plus d'être disponible en version intégrale sur le site internet du RQOH.
Éditeur : Réseau québécois des OSBL d'habitation **Directeur général** : Stéphane Corriveau **Coordination de la publication** : Claude Rioux **Rédaction** : Jacques Beaudoin, Stéphane Corriveau, Marc Garon, Luc Labelle, Kesna Neff, Jessie Poulette, Claude Rioux **Graphisme** : Mathieu Delhorbe. Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et seulement dans le but d'alléger les textes. **Distribution** : Numéro de convention de poste-publication 41027522

CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.

La coopérative
financière de

**l'habitation
communautaire**

au Québec



500 organismes
en habitation
membres



200 financements octroyés
dans le cadre de la fin
des conventions SCHL



350 M\$
investis en habitation
communautaire



Mot de la présidente, Jessie Poulette

Pour une relance d'AccèsLogis dès ce printemps

Il est désormais communément accepté qu'entre 2014 et 2018, le programme AccèsLogis a été mené à la quasi-paralysie. En 2017-2018, seulement 731 logements sociaux ont été réalisés dans tout le Québec, alors que le budget en prévoyait 3 000. Le léger coup de pouce donné en 2018, sous la forme d'une augmentation de 9,17 % de la subvention de base offerte, pas plus que la légère bonification des coûts de construction autorisés, n'ont suffi à faciliter le bouclage financier des projets, qui font par ailleurs face à toujours plus de lourdeurs administratives.

En septembre 2018, la Coalition Avenir Québec semblait acquiescer à ce sombre portrait, et c'est M. François Legault lui-même qui, durant la campagne, a affirmé être « conscient qu'il y a un manque de logement social » et a promis de « rattraper le retard pris par les libéraux et donc de sortir les 14 000 unités [de logement] déjà inscrites dans les budgets ».

Si ce rattrapage était effectué dans un premier mandat, cela représenterait certes davantage d'unités que le programme AccèsLogis n'en a jamais construit en quatre ans, mais cela n'en constituerait pas moins du simple rattrapage. Un rattrapage nécessaire, mais bien insuffisant au regard des besoins qui ne cessent de croître.

Qu'on en juge : « Moins d'appartements disponibles et des loyers plus chers partout au Canada », titrait avec raison le journal Métro au moment de la publication des plus récentes données de la SCHL sur le marché du logement locatif. Un taux moyen d'inoccupation de 2,3 % pour l'ensemble du Québec annonce des moments difficiles pour les ménages locataires, surtout dans les quartiers centraux des grandes villes, qui vont connaître les plus importants déficits.

M. Mario Laframboise, député de Blainville et porte-parole de la CAQ en matière d'habitation au moment où ce parti était dans l'opposition, et actuel président du caucus du gouvernement, a promis, lors du débat sur le logement social organisé par la FOHM et la FÉCHIMM, que le gouvernement allait « s'asseoir avec les organismes dans les 100 jours pour régler la question des 14 000 logements en attente ». La publication de ce bulletin en ce mois de janvier 2019 concorde justement avec ces 100 jours !

À la fin de l'automne, la Société d'habitation du Québec a bien réuni les partenaires du logement social et communautaire pour envisager avec eux les moyens de tenir cette promesse de rattrapage. C'est de bon augure, mais il y a loin de la coupe aux lèvres. La nouvelle ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, doit maintenant s'emparer du dossier et défendre au Conseil des ministres la remise à niveau complète du programme AccèsLogis, une hausse substantielle des sommes allouées à la construction de nouvelles unités et un soutien concret à la pérennité des projets dans le prochain budget du gouvernement du Québec, attendu au printemps. Ce n'est qu'à ce prix que le Québec cessera de prendre du retard dans la livraison de logements sociaux et communautaires dont les plus vulnérables ont un urgent besoin.



Publié par le RQOH pour une **consultation facile** sur internet. **Plus d'une trentaine de fiches informatives** pour appuyer les administrateurs et responsables de l'**entretien des immeubles d'OSBL d'habitation** afin que ces derniers soient maintenus dans des conditions optimales.

entretien.rqoh.com

Politique de prévention du harcèlement psychologique et sexuel : êtes-vous conformes ?

La mission sociale des OSBL d'habitation ne met pas leurs employés à l'abri de paroles ou d'actes qui constituent du harcèlement psychologique. Depuis le 1^{er} janvier 2019, tous les employeurs au Québec sont dans l'obligation de se doter d'une politique pour prévenir le harcèlement psychologique et sexuel et de traiter toute plainte portée à leur connaissance. Que doivent faire les gestionnaires et administrateurs d'OSBL d'habitation pour se conformer à ces nouvelles dispositions de la Loi sur les normes du travail ?

La nouvelle Loi sur les normes du travail en matière de harcèlement psychologique stipule désormais que les conduites assimilables au harcèlement sexuel constituent du harcèlement psychologique. Et depuis juin 2018, le délai pour déposer une plainte pour harcèlement psychologique auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), est passé de 90 jours à 2 ans, à compter de la dernière manifestation de la conduite reprochée.

De plus, la Loi oblige les employeurs à adopter et appliquer une politique de prévention du harcèlement psychologique et sexuel qui précise la manière dont les plaintes seront traitées. Depuis le 1^{er} janvier 2019, tout employeur est tenu de la communiquer à ses employés, suggérant ainsi qu'il use de moyens efficaces pour la diffuser régulièrement.

Bien que souvent insidieux, le harcèlement psychologique en milieu de travail est un problème présent également dans les OSBL d'habitation. La tâche de rédiger la politique de prévention du harcèlement psychologique et sexuel revient au conseil d'administration et son application relève du gestionnaire ou de tout employé de l'organisme qui en obtiendra le mandat. En vertu de la Loi, la politique doit non seulement indiquer l'engagement de l'organisme à ne tolérer aucun comportement irrespectueux, mais également préciser les actions qui sont prises pour les prévenir et, dans le cas où une plainte serait déposée, du mécanisme pour la traiter.

Bien que l'organisme ait une importante part de responsabilité, il est important de rappeler que la prévention du harcèlement psychologique et sexuel est l'affaire de tous et toutes. En effet, tous les employé.es (incluant les gestionnaires) ont la responsabilité de participer au maintien d'un environnement de travail respectueux, au signalement des cas d'abus et au traitement des plaintes.

Le manque de ressources ou la pensée magique (« ça ne se passe pas dans notre organisme ») ne peuvent constituer des motifs pour ne pas adopter et transmettre à ses employés une politique de prévention conforme aux exigences de la Loi. En effet, tout manquement à ces obligations peut exposer l'organisme à des sanctions prévues par la CNESST.

Durant les prochaines semaines, le RQOH mettra à la disposition des fédérations régionales ainsi que des administrateurs d'OSBL d'habitation divers outils pratiques pour faciliter la rédaction et l'application d'une politique de prévention du harcèlement psychologique conforme aux exigences de la loi.





La COLOCCQ, un outil unique

Depuis 2018, la Corporation du logement communautaire du Québec a pour mandat de rattraper les projets de logement communautaire faisant face à de graves difficultés et les remettre sur le chemin de la durabilité. Créé par le RQOH en concertation avec les acteurs du milieu, ce nouvel outil peut intervenir dans les cas les plus complexes, accompagner les groupes en difficulté et sauvegarder la mission sociale des immeubles. [...]

Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin55



POUR VOTRE CONFORT
ET POUR L'ENVIRONNEMENT



SERVICE
GRATUIT

ÊTES-VOUS
ADMISSIBLE?



INFORMEZ-VOUS !
1 844 303-7333

econologis.gouv.qc.ca



EXPERTBÂTIMENT.CA
Ingénierie / Architecture
Analyses environnementales

EXPERTBÂTIMENT est un organisme dûment
autorisé par Transition énergétique Québec
afin d'offrir le programme EconoLogis.



ÉVALUATION IMMOBILIÈRE

6770, rue Jarry Est, suite 234

Évaluation
de la valeur assurable

Évaluation
du fonds de prévoyance

Évaluation
de la valeur marchande

Jean Lamothe Évaluateur Agréé

jlamothe@immoval.ca www.immoval.ca

Téléphone : 514 360-5991 Sans frais : 1 844 360-5991



ORDRE DES
ÉVALUATEURS AGRÉÉS
DU QUÉBEC

Membre de l'Ordre des
Évaluateurs Agréés du Québec

La grande mission du logement sans but lucratif, c'est d'offrir un foyer digne et sécuritaire aux personnes les plus vulnérables de notre société, et ce, à un prix abordable.

Outre le travail constant d'organisation, de représentation, de recherche, de formation et de communication, chaque année, de nouveaux enjeux émergent. Toutes les composantes de notre mouvement sont déjà à l'œuvre pour affronter **les grandes priorités de 2019**.

LES 7 PRIORITÉS DU RQOH



1

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

La bonification du financement du soutien communautaire en logement social à la hauteur des besoins, un plus grand leadership et un meilleur suivi de l'application du Cadre de référence par la SHQ et le MSSS.



2

ACCÈSLOGIS

La révision du programme en mettant l'accent sur la pérennité des projets, des budgets d'exploitation revus à la hausse et des coûts de construction qui tiennent compte de la réalité.



3

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2019

« Je choisis le logement communautaire », une campagne tous azimut pour obtenir le maximum d'engagements des candidates et candidats de tous les partis aux élections du 21 octobre 2019.



LES 4 VOLETS DE NOTRE STRATÉGIE

- 1 **Être proactif** en alimentant le débat et la réflexion des autorités en faisant un travail de représentation constant sur un maximum de tribunes
- 2 **Alimenter** notre propre capacité de réflexion et de proposition en consacrant des efforts importants à la recherche
- 3 **Mettre en valeur** notre base et l'action du mouvement à travers des opérations telles que les blitz et les colloques
- 4 **Mobiliser** les OSBL-H pour qu'ils deviennent eux-mêmes les meilleurs porte-voix de l'impact positif du logement sans but lucratif dans la communauté

2019



4

DROIT AU LOGEMENT

L'inclusion d'une reconnaissance formelle et explicite du droit au logement dans l'arsenal juridique du Canada pour renforcer la portée des programmes et initiatives découlant de la Stratégie canadienne sur le logement, et son extension à la législation québécoise.



5

RECONNAISSANCE ET VISIBILITÉ

« Loger à la même enseigne » : une campagne et une signature mettant de l'avant l'unité et la cohésion du secteur pour afficher les caractéristiques particulières du logement sans but lucratif.



6

RÉSERVE DE L'HABITATION COMMUNAUTAIRE

Création d'un outil financier pour améliorer les rendements générés par les réserves des OSBL-H, accroître leur prévisibilité et favoriser la pérennité et le développement du modèle OSBL en habitation.



7

CONSOLIDATION DU MOUVEMENT

La bonification du financement de la mission des fédérations régionales d'OSBL d'habitation et du RQOH, conformément à la Politique québécoise de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire.



BLITZ DE L'HABITATION COMMUNAUTAIRE

En octobre, les acteurs et les partenaires de l'habitation communautaire convergeront vers la colline parlementaire à Québec pour une série de rencontres avec des élus provinciaux et des décideurs de l'État québécois. Ce **troisième Blitz de l'habitation communautaire** vise à sensibiliser les députés et fonctionnaires aux besoins de la population en matière de logement et leur présenter les solutions mises de l'avant par le RQOH et ses membres partout au Québec.

Le Fonds national de co-investissement pour le logement



Cet investissement de 13,2 milliards de dollars aidera les personnes ayant les besoins les plus criants et favorisera des collectivités inclusives, durables et abordables.

Ce fonds dédié à la construction de nouveaux logements abordables et à la modernisation de logements existants, offre :

- ✓ des prêts à faible taux d'intérêt
- ✓ des contributions financières

Les projets doivent satisfaire aux exigences minimales en matière de partenariats, de viabilité financière, d'abordabilité, d'efficacité énergétique et d'accessibilité.

Pour en savoir plus et faire une demande, veuillez visiter schl-snl.ca/creeretreparer.



Canada



Exploiter une résidence pour aînés : un défi de tous les jours

La vague de fermetures de résidences pour aînés, dont les médias ont fait état tout au long de la dernière année, témoigne des difficultés que rencontrent leurs exploitants. Les résidences sans but lucratif, qui représentent un peu moins de 8 % du parc global de RPA, ne sont pas à l'abri de ce phénomène. Application du seuil minimal de surveillance ; financement de l'installation de gicleurs ; maintien d'une offre de services accessible aux locataires : les défis sont certes nombreux pour les gestionnaires et administrateurs des OSBL d'habitation pour aînés. [...]

Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin55



Employés et bénévoles, profitez de la force du Réseau

Bénéficiez de primes d'assurance à des tarifs de groupe négociés.

Faites passer le mot !



En partenariat avec



 Lussier
Dale Parizeau
Cabinet de services financiers

1 855 526-5235
LussierDaleParizeau.ca/rqoh



La recherche, pour soutenir le droit au logement

Depuis deux ans, on sent un intérêt renouvelé parmi les réseaux de chercheurs et les acteurs du logement communautaire envers la recherche sur le logement. Alors que les besoins en termes de logements abordables et sécuritaires vont croissants et que les gouvernements développent de nouveaux programmes pour mieux y répondre, la production de connaissances et le partage de données probantes prennent d'autant plus d'importance. Voilà pourquoi un regroupement d'acteurs du logement abordable et du logement social ont constitué un organisme sans but lucratif voué à ces fins : le Consortium québécois de recherche sur le logement abordable. [...]

Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin55



Santé et sécurité

Une prévention mieux adaptée

C'est maintenant fait, une cinquantaine de membres du RQOH et de ses fédérations régionales sont en mutuelle de prévention avec la firme Morneau Shepell! L'objectif pour la prochaine année est d'augmenter le nombre de membres en mutuelle afin de bénéficier de meilleurs taux de cotisation à la CNESST et de meilleurs services de prévention pour toutes les catégories d'emploi dans notre réseau. Les OSBL-H qui ont du personnel seront contactés pour se voir offrir par Morneau Shepell la possibilité d'adhérer à une mutuelle de prévention. [...]

Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin55



Services RH et Trauma

inclus dans la mutuelle

30 % à 50 %

Économies moyennes sur les cotisations à la CNESST

Analyse gratuite

de votre dossier CNESST (sans obligation de votre part)

Autres services offerts

Programme d'aide aux employés et RVER

MORNEAU SHEPELL



RQOH et Morneau Shepell : partenaire pour la mutuelle de prévention

Morneau Shepell réunit, en un guichet unique, une équipe multidisciplinaire pour vous aider dans la gestion de toutes les facettes de la santé et sécurité au travail :

- gestion des réclamations pour lésion professionnelle
- gestion de la prévention des accidents
- mutuelles de prévention
- services en financement SST et actuariat
- services juridiques et médicaux
- formation
- ergonomie

Pour information : Michèle Bouchard

Téléphone : 418 906-8205 / 1 877 650-4490

Télécopieur : 418 650-4494 • Courriel : infoSST@morneaushepell.com

Le programme Produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués Watersense® d'Hydro-Québec bat son plein!

Une façon simple de diminuer vos coûts de rénovation et de réaliser votre plan de développement durable.

Un achat rentable pour tous!

Hydro-Québec a créé ce programme pour inciter ses clients à utiliser l'eau et l'électricité de façon responsable. Elle encourage les coopératives d'habitation, les organismes sans but lucratif (OSBL) et les offices municipaux d'habitation (OMH) à y participer. En ce sens, les organismes responsables de la gestion de logements sociaux et communautaires peuvent acheter des trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie à un prix très avantageux.

Plus de 17 000 trousse ont déjà été commandées par des organismes gestionnaires ou propriétaires de logements sociaux et communautaires. Il reste toujours plus de 100 000 logements admissibles au programme.

Des produits abordables, garantis dix ans

Les produits proposés dans le cadre du programme permettent d'utiliser jusqu'à 40% moins d'eau sans compromettre le confort et les habitudes de consommation des locataires.

Une fois ces produits installés, un ménage de quatre personnes peut économiser plus de 100 \$ par année sur sa facture d'électricité.



Obtenez **jusqu'à 69% de réduction** sur le prix des trousse!

Chaque trousse comprend :

- une pomme de douche fixe ou téléphone homologuée WaterSense®;
- un aérateur de robinet de salle de bains homologué WaterSense®;
- un aérateur de robinet de cuisine orientable;
- un ruban de téflon servant à assurer l'étanchéité des raccords, au besoin;
- un sablier de douche d'une durée d'écoulement de cinq minutes (facultatif).

Tout le monde y gagne!

Les coopératives d'habitation, les organismes sans but lucratif (OSBL) et les offices municipaux d'habitation (OMH) dont l'ensemble locatif compte moins de 50 logements sont invités à se regrouper et à participer au programme pour bénéficier du prix préférentiel offert à l'achat de 50 trousse. Chaque organisme d'un groupe participant pourra recevoir une facture distincte.

Information

Pour en savoir davantage sur le programme ou y participer :

- visitez le site d'Hydro-Québec à l'adresse www.hydroquebec.com/eau-logements-sociaux;
- communiquez avec Solutions Ecofitt, le prestataire de services d'Hydro-Québec, au **514 677-0099** ou, sans frais, au **1 855 882-0099**.

Le programme prend fin en avril 2020.



Photos fournies à titre indicatif.

Facultatif



Un bulletin spécial du ROHSCO
Tornades en outaouais

Le vendredi 21 septembre dernier, soit le lendemain du 20^e anniversaire du ROHSCO, Gatineau s'est fait tristement connaître avec les tornades qui ont ravagé son territoire, dont le quartier Daniel-Johnson du secteur Mont-Bleu reconnu pour le grand nombre de ménages confrontés à des conditions de vie précaires. Bien qu'il n'y ait eu aucun décès, Logemen'Occupe, un membre du ROHSCO qui a pour mandat la défense de droits en logement, estime qu'entre 600 et 1000 ménages sont affectés par cette crise. À titre indicatif, TVA Nouvelles annonçait le 25 novembre dernier que les vents ont endommagé 2407 logements, dont 479 considérés inhabitables. Rappelons que Gatineau n'avait pas terminé de se relever des inondations du printemps 2017 et que le manque de logements abordables était préoccupant avant même que ces désastres naturels frappent notre région. Ce besoin criant de logements sociaux et communautaires a suscité

la curiosité de nombreux médias et les gestes de solidarité des citoyens, des groupes communautaires et des élus municipaux et provinciaux.

Devant cette situation exceptionnelle, nous pouvons affirmer que cet automne, le ROHSCO a surtout joué un rôle de soutien à l'incommensurable travail déployé par ses membres, dont la participation aux conférences de presse avec les groupes de la région. Au-delà de l'ampleur de l'événement, notre fédération tient à souligner le dévouement des Œuvres Isidore Ostiguy au service de la cause des droits en logement et pour son expertise en sinistre développée au fil des ans. Après le passage des tornades, l'organisme s'est investi 7 jours par semaine pour mobiliser les différentes ressources nécessaires. Entre les mois de septembre et de décembre 2018, les Œuvres Isidore Ostiguy ont géré 179 dossiers de personnes sinistrées afin d'apporter du soutien dans le relogement, l'entreposage des biens matériels, le déménagement des ménages, l'ameublement, l'aide pour combler les besoins de base, pour compléter les différents documents administratifs comme les impôts, l'application au Programme de supplément au loyer, sans oublier l'écoute et l'intervention psychosociale. Pour sa part, le ROHSCO a sondé ses membres pour avoir une vue d'ensemble des logements subventionnés vacants. Cela nous a permis de constater qu'un grand nombre d'OSBL d'habitation affiche complet et que le besoin de logements communautaires est flagrant. Notons que sur un élan de solidarité et de générosité, les Œuvres Isidore Ostiguy ont reçu la donation d'un terrain d'un propriétaire privé pour y construire un projet de logements communautaires. Les groupes communautaires de la région ressentent le besoin de se concerter et de se mobiliser afin de déterminer le portrait des ressources liées à l'habitat.



Votre organisme est-il prêt pour la Loi 39 ?

La mise en place d'un régime d'épargne-retraite (RVER) au travail est devenue obligatoire pour tous les organismes à 5 employés et plus.

Contactez-nous sans plus tarder afin d'envisager votre retraite et celle de vos employés en toute sérénité !

Simonne Pelletier
514 868-2869 ou 1 800 361-8715



Nouvelles des fédérations

Laval, Laurentides et Lanaudière

FOH3L

La Fédération a été plus qu'active politiquement l'autonome dernier à l'occasion de ses multiples représentations dans le cadre des élections québécoises et de la campagne *Je choisis le logement communautaire*. Le début de l'année 2019 sera conséquemment l'occasion d'aller à la rencontre des élu.e.s et de présenter les enjeux qui animent notre mouvement, et ce, en insistant particulièrement sur les conditions favorables à la pérennité de notre parc d'OSBL d'habitation. Plus globalement, la Fédération veut se positionner en 2019 comme étant un incontournable de l'habitation communautaire sur le territoire des 3L (Laval, Laurentides et Lanaudière) et poursuivra à cet effet un plan de représentations régionales en trois volets : les membres, les non-membres et les acteurs politiques et institutionnels. Dans la même veine, la Fédération redoublera d'efforts pour recruter deux administrateurs, l'un pour représenter la région de Laval et l'autre pour celle de Lanaudière. En matière de recrutement, la Fédération invite administrateurs et gestionnaires immobiliers et financiers intéressés à joindre son équipe à présenter leur candidature à l'adresse suivante : direction@foh3l.org. Membres et partenaires des 3L, vous êtes invité.e.s à réserver la date du mercredi 27 mars 2019 pour assister à l'assemblée générale annuelle de la Fédération et aux formations qui seront offertes à cette occasion. Enfin, la FOH3L vous invite à prendre en note ses nouvelles coordonnées : 173, boulevard Sainte-Rose, C.P. 18002 Sainte-Rose, Laval (Québec) H7L 1L5. Les coordonnées téléphoniques demeurent inchangées. Sur ce, toute l'équipe de la FOH3L vous souhaite un heureux début d'année 2019 !

D'autres nouvelles sur floh.rqoh.com

Bas St-Laurent, Gaspésie et les Îles

FOHBGI

Quand la surveillance continue se décline de différentes manières sans compromis sur la sécurité des locataires

Mercredi le 13 novembre dernier, une quarantaine de personnes provenant d'OSBL-H du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie ont participé à un échange avec Hélène Villeneuve, représentante du CISSS du Bas-St-Laurent responsable de la certification, et Jacques Beaudoin du RQOH. Le but était de présenter un éventail de moyens, très imaginatifs pour la plupart, pour se conformer aux exigences de la surveillance continue incluse dans le nouveau règlement sur la certification. Mais certains moyens, qui intègrent les outils électroniques, ne répondent pas à la lettre aux exigences du règlement.

Si l'application rigoureuse du règlement a été reportée après mars 2019, il n'en demeure pas moins que tous les organismes ont démontré qu'ils prennent très au sérieux la sécurité de leurs locataires. L'Est-du-Québec comprend une concentration élevée d'OSBL de catégorie 1. En fin de rencontre, les représentants d'OSBL ont réaffirmé leur souhait de faire « tout leur possible » pour respecter les exigences, mais seulement ce qu'il « est possible de faire ». Ils ont aussi réaffirmé qu'ils prenaient au sérieux la sécurité de leurs locataires.

Chaque représentant des résidences a pu s'exprimer sur sa situation particulière quant à la surveillance de nuit. La responsable du CISSS a démontré une très bonne écoute et une réelle compréhension envers toutes les doléances exprimées et a promis de les apporter à ses supérieurs en vue d'une solution ou d'une aide potentielle avant la date butoir du 31 mars 2019.

Un OSBL en habitation pour aînés ferme ses portes

Elle n'était pas très grande avec ses huit unités, mais elle offrait d'excellents services. C'est ainsi que la Maison de la Vallée de Saint-Joseph-de-Kamouraska a fermé ses portes en début d'automne et que l'immeuble a été cédé à la municipalité. C'est une perte pour les aînés du secteur, mais également pour tout le mouvement communautaire. L'organisme venait de célébrer ses 25 ans d'existence et était jusqu'à récemment un membre actif de la fédération. Le conseil d'administration accompagné de la fédération a travaillé pendant quelques années sur diverses options, mais la réalité financière propre aux petites organisations a dicté les choix incontournables. Nous en sommes tous peinés et devons faire en sorte que cela ne se reproduise plus.

Sékoia gagne encore du terrain

Les propositions avantageuses de couverture d'assurances ont permis à Sékoia, le programme d'assurance offert par le RQOH, de gagner encore des assurés. Ce programme, dédié seulement aux OSBL, leur permet d'offrir une excellente couverture d'assurance en plus d'être ajusté à leurs besoins. Ainsi, Sékoia assure les bâtiments de 72 OSBL dans l'Est, ce qui représente près de 70 % de nos membres. Bravo pour cette solidarité !

D'autres nouvelles sur fohbgj.rqoh.com

Québec et Chaudière-Appalaches

FROHQC

Quel avenir pour le logement communautaire ?

La Fédération et ses membres ont initié de nombreuses rencontres avec des candidat.e.s des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale pour les sensibiliser sur les enjeux actuels des organismes en habitation communautaire (la réforme du programme AccèsLogis, les enjeux des projets pour aînés, le besoin de budget supplémentaire en soutien communautaire). Concernant les organismes qui accueillent des aînés, plusieurs ont peine à payer les coûts d'installation des gicleurs (pas couverts entièrement par les subventions) et surtout à affronter la charge que représente le seuil minimal de surveillance dans les RPA. Les représentations devront être poursuivies auprès des nouveaux élus.

La FROHQC a aussi été retenue pour travailler dans le cadre d'un projet de recherche sur le diabète chez les aînés de 65 ans et plus et assurer la coordination avec le milieu communautaire.

La légalisation du cannabis conduit également les organismes à modifier leurs règlements d'immeuble et à s'interroger sur les réponses appropriées à apporter à leurs locataires.

La FROHQC a également commencé à rencontrer les organismes qui ont des besoins financiers pour effectuer des travaux de réparations majeures. Il s'agit de mieux les accompagner auprès de la SCHL afin d'accéder aux prêts à taux préférentiels dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL).

Enfin, un comité de travail interne avec les membres de la Ville de Québec a été créé visant à recueillir leurs avis et participer pleinement à la démarche de concertation de la Ville de Québec visant à l'adoption d'une Vision de l'habitation en 2019. La FROHQC a largement invité tous ses membres à remplir le questionnaire mis en ligne en décembre 2018 et souhaite déposer un mémoire conjoint avec nos partenaires des coopératives d'habitation (FÉCHAQC) au début de 2019.

[D'autres nouvelles sur frohqc.rqoh.com](#)

Montérégie et Estrie

FROHME

La FROHME poursuit la livraison de son plan d'action 2018 entre autres par la mise en place d'une table de concertation sur le logement dans la MRC Brome-Missisquoi avec l'aide de l'organisme Entrée chez soi, très impliqué dans le dossier.

En septembre et octobre 2018, la FROHME a livré une belle bataille avec les locataires et la communauté de Sainte-Julie pour sauver un projet d'habitation en péril. Alors que pratiquement aucun projet de logement social et communautaire ne s'est développé durant les 30 dernières années dans cette communauté, la perte de ce projet aurait été catastrophique. Nous pourrions maintenant nous appuyer sur cet actif collectif pour développer du logement abordable dans la localité où plusieurs travailleurs locaux et personnes âgées sont incapables de se loger.

La Fédération travaille actuellement à cartographier tous les projets de logement social et communautaire de son territoire, avec ou sans soutien communautaire. Cette vue d'ensemble nous permettra de voir les regroupements possibles dans l'attribution de sommes futures pour le soutien communautaire ou encore d'évaluer les regroupements d'achat.

[D'autres nouvelles sur frohme.rqoh.com](#)

Montréal

FOHM

En cet automne 2018, la FOHM prépare l'avenir ! Après un débat électoral qui a réuni près de 80 personnes en septembre face aux représentants de trois des partis en course, l'équipe de la FOHM s'est attachée cet automne à la préparation de la programmation 2019. La FOHM lancera ainsi en début d'année une table des intervenants, destinée à devenir un lieu d'échanges et de réflexions pour les intervenants en soutien communautaire de son territoire. Une démarche plus approfondie sur les pratiques et les effets du soutien communautaire est prévue quoique conditionnelle à des financements externes. À dévoiler en début d'année aussi : une programmation annuelle des formations offertes à nos membres, et des forums d'échanges de pratiques pour les OSBL d'habitation.

[D'autres nouvelles sur fohm.rqoh.com](#)

Saguenay-Lac-St-Jean, Chibougamau-Chapais et Côte-Nord

FROH

La FROH, une Fédération régionale ayant le plus grand et vaste territoire se prépare à se déplacer pour tenir une rencontre avec ses 23 membres de la Côte Nord au début de 2019. Ces membres seront réunis afin de discuter de dossiers et sujets les touchant. Pour la plupart isolés dans des petites municipalités, ils rencontrent, pour quelques-uns d'entre eux, de sérieux problèmes en regard de la certification et ses obligations.

Parlant de cette certification, la FROH supporte, conseille, réfère et outille présentement des résidences pour personnes âgées en légère perte d'autonomie afin qu'elles ne ferment pas leurs portes.

Disponibilité, implication, support, écoute, conseil, référence, participation, recherche, autant de forces possédées par l'équipe entourant notre Fédération qui est à la portée de ses membres en collaboration avec le RQOH.

[D'autres nouvelles sur froh.rqoh.com](#)

Mauricie et Centre-du-Québec

FROHMCQ

Dans le cadre de la campagne électorale québécoise, la fédération a pris part à la marche du FRAPRU à Trois-Rivières les 22 et 23 septembre 2018. Un membre de la FROHMCQ, le Centre d'entraide Aux Rayons du Soleil, était également présent lors de l'arrivée de la marche à Québec. Outre sa participation au débat électoral ayant eu lieu à l'UQTR, la fédération a rencontré Gabriel Nadeau-Dubois, Valérie Delage et Steven Roy Cullen de Québec Solidaire. Sonia Lebel et Jean Boulet ont également été rencontrés, le deuxième est aussi venu visiter la Résidence Le Jardin à Trois-Rivières.

Par ailleurs, le 19 septembre 2018, la FROHMCQ était présente à la 7^e édition du super-bénéfice du Centre de prévention du suicide Accalmie et au Salon des aidants et aînés le 4 novembre dernier qui avait lieu à l'Hôtel Delta de Trois-Rivières. Ce dernier salon a permis une très grande visibilité auprès de plus de 1700 visiteurs. La FROHMCQ était aussi présente au Salon des Ressources le 5 novembre. Grâce à ces deux salons, nous avons pu informer les visiteurs sur les services que nous offrons et les avantages de ceux-ci. De plus, nous avons aussi rencontré d'autres OBNL avec qui nous avons pu discuter des enjeux présents dans la société.

[D'autres nouvelles sur frohmcq.rqoh.com](#)

LA PASSION POUR LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, UNE HISTOIRE DE GÉNÉRATION DEPUIS 60 ANS.

- ▶ RESTAURATION ET RÉPARATION DE BÂTIMENTS EN MAÇONNERIE
- ▶ RESTAURATION ET RÉPARATION DE PARVIS ET D'ESCALIER
- ▶ RESTAURATION ET CONSERVATION DE BÂTIMENTS PATRIMONIAUX
- ▶ ENTRETIEN DE FAÇADES

ESTIMATION GRATUITE
AUX MEMBRES RQOH.

Pour toutes informations, contactez :

JEAN-MARC DUPONT

jmdupont@atwill-morin.com

Cellulaire : 514 402-3799

Téléphone : 514-931-7228



MONTRÉAL

4293, rue Hogan, Montréal
(QC) H2H 2N2

Téléphone : 514.931.7228
Télécopieur : 514.931.4751

QUÉBEC

221, rue de Liverpool,
St-Augustin-de-Desmaures
(QC) G3A 2C8

Téléphone : 581.702.7000

OTTAWA

87, Avenue Bentley, Nepean
(ON) K2E 6T7

Téléphone : 613.978.6556

Courriel : info@atwill-morin.com
atwill-morin.com